



Communiqué de presse

004/2023

Montreuil, le 12 janvier 2023.

Main mise de la DGT et du gouvernement sur les négociations au sein de la BASSms... pour faire passer une CCUE (Convention Collective Unique et Étendue) de bas niveau ?

La CGT, en début de séance de négociation nationale BASSms le 10 janvier 2023, interpellait le représentant de la Direction Générale du Travail présent à cette négociation pour dénoncer le chantage du gouvernement qui consiste à dire qu'il n'y aura pas d'enveloppe budgétaire supplémentaire pour financer l'extension de la prime dite « SEGUR » tant qu'il n'y aura pas d'avancées sur la construction de la CCUE. Nous n'avions pas imaginé que ce gouvernement pouvait aller encore plus loin dans la prise en otage des négociations sur la construction d'une CCUE dans le secteur sanitaire, social et médico-social associatif ! Et pourtant...

... Alors même que les arrêtés de représentativité publiés en 2021 par cette même DGT font état de 4 Organisations syndicales représentatives (CGT, CFDT, FO, SUD), alors même que la CFE-CGC a usé d'un recours pour faire valoir sans succès sa représentativité lors de la publication de cet arrêté, et qu'un procès est actuellement en cours pour déterminer si oui ou non les organisations syndicales non-représentatives devaient siéger dans les négociations BASSms en dehors d'une fusion des conventions collectives, le représentant du Ministère nous annonce en fin de séance ce 10 janvier que le HCDS a décidé de recalculer la représentativité sur la BASS et que toutes les organisations syndicales et patronales doivent y siéger avec un pouvoir de vote !!!

Dans cette instance, la CGT, SUD et FO se battent pour contester le projet de CCUE employeur et tout projet délétère voulant notamment individualiser le salaire à la tâche. La CGT et SUD portent une proposition de CCUE de haut niveau. Est-ce pour ces raisons que le Ministère n'a rien trouvé d'autres pour contourner cette force syndicale et la grande sociale que de « s'asseoir » sur la loi de représentativité de 2016, sur leur propre arrêté de représentativité et sur les jugements rendus par la justice jusque-là ?

Ce gouvernement n'a honte de rien !

La CGT n'acceptera pas la situation sans faire valoir ses droits et les propres lois de ce gouvernement sur le dialogue social dont il fait fi dès que cela ne l'arrange pas pour faire avancer ses propres projets à bas coûts.

La CGT appelle tous ses syndicats et les salariés à se mobiliser le 2 février 2023 pour qu'AXESS signe l'accord CGT des « 183 euros pour tous » mis sur la table des négociations le 2 décembre 2022 et signé par les 4 organisations syndicales représentatives. Faisons entendre les besoins d'une CCUE de haut niveau qui se doit d'améliorer les droits, les salaires et les conditions de travail pour tous les salariés du secteur !